GUIDE ONEBADGE

SPORT SÉCURITAIRE

VERSION 2.0 – 25 AOÛT 2026

1 POURQUOI CES EXIGENCES SONT-ELLES IMPORTANTES?

Maintenir un environnement de gymnastique sécuritaire, accueillant et respectueux est une responsabilité partagée. Les athlètes, les entraîneur.e.s, les juges et les autres participant.e.s ont tous un rôle à jouer dans la création d'un environnement sportif sécuritaire.

Les exigences de conformité de GymCan permettent de s'assurer que les participant.e.s ont suivi la formation en sport sécuritaire et satisfait aux exigences de vérification et de formation applicables à leur rôle. Elles contribuent à :

- Protéger les athlètes et les autres personnes impliquées dans la gymnastique.
- Sensibiliser les participant.e.s aux responsabilités et aux attentes en matière de sport sécuritaire.
- S'assurer que les participant.e.s comprennent les normes de conduite de GymCan.
- Respecter les exigences applicables en matière de vérification, de formation et de sport.
- Confirmer l'admissibilité aux activités et aux événements de GymCan concernés.

oneBADGE regroupe toutes ces exigences au même endroit afin que vous puissiez facilement déterminer celles qui s'appliquent à votre rôle, les remplir et en faire le suivi.

1.1 CONFORMITÉ ET ADMISSIBILITÉ

Toutes les exigences applicables dans oneBADGE doivent être remplies et demeurer à jour. Des exigences incomplètes ou expirées peuvent avoir une incidence sur l'admissibilité aux activités de l'équipe nationale, aux sélections, aux affectations, aux événements et/ou aux accréditations, selon votre rôle.

2 PREMIERS PAS AVEC ONEBADGE

Vous recevrez un courriel de oneBADGE contenant les instructions pour configurer votre compte. Si vous ne voyez pas le courriel, vérifiez votre dossier de courriels indésirables ou de pourriels.

Pour activer votre profil :

1. Suivez le lien dans le courriel de oneBADGE et connectez-vous à l'aide des renseignements fournis.
2. Créez un nouveau mot de passe.
3. Remplissez tous les renseignements requis dans votre profil.
4. Téléversez une photo claire et de haute qualité de vous-même.

Une fois votre profil complété, les exigences associées à votre rôle apparaîtront sous « My Tasks ».

2.1 ATHLÈTES DE MOINS DE 18 ANS

Les athlètes de moins de 18 ans peuvent remplir un profil oneBADGE; toutefois, un parent ou un.e tuteur.rice doit remplir ou signer en leur nom tout consentement ou formulaire requis.

Athlètes de moins de 14 ans : Si vous n'êtes pas en mesure d'obtenir un numéro du PNCE pour suivre la formation sur la sécurité dans le sport de l'ACE, celle-ci doit être suivie avec un parent ou un.e tuteur.rice en utilisant le numéro du PNCE de ce parent ou de cette personne tutrice.

3 EXIGENCES À REMPLIR

Utilisez le tableau ci-dessous pour déterminer les exigences de conformité qui s'appliquent à votre rôle. Un X indique que l'exigence doit être remplie pour ce rôle.

Une fois que vous avez déterminé les exigences qui s'appliquent à vous, consultez la section 4 – Remplir vos exigences pour connaître les instructions, les périodes de renouvellement et les documents à téléverser dans oneBADGE.

	Entraîneur.e de l'équipe nationale	Athlète de l'équipe nationale de plus de 18 ans	Athlète de l'équipe nationale de moins de 18 ans	Juge breveté.e de l'équipe nationale
Programme canadien de sport sécuritaire (PCSS)	X	X	X	X
Politique sur le code d'éthique et de conduite	X	X	X	X
Décharge de responsabilité de GymCan	X	X	X	X
Formulaire de contact en cas d'urgence	X	X	X	X
Photo de passeport	X	X	X	X
Entente de l'équipe nationale	X	X	X	X
ACE – Formation sur la sécurité dans le sport	X	X	X[1]	X
Numéro d'identification de licence de World Gymnastics	X	X	X	X
Vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables (VAPV)	X			X
Vérification du casier judiciaire (VCJ)		X		
Vérification de l'identité avec Mobility			X	
Sport intégrité Canada – Antidopage	X	X	X	
Formation Respect et sport	X			X
ACE – Prendre une tête d'avance	X			
No du PNCE et certification	X			

[1] Pour les athlètes de moins de 14 ans qui ne sont pas en mesure d'obtenir un numéro du PNCE, la formation sur la sécurité dans le sport de l'ACE doit être suivie avec un parent ou un.e tuteur.e en utilisant le numéro du PNCE du parent ou du/de la tuteur.trice.

4 REMPLIR VOS EXIGENCES

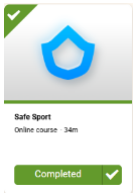
4.1 À REMPLIR DIRECTEMENT DANS ONEBADGE

Les exigences suivantes peuvent être remplies ou mises à jour directement dans oneBADGE. Aucun cours ni aucune plateforme distincte n'est requise.

Exigence	Renouvellement
• Politique sur le code d'éthique et de conduite de Gymnastique Canada	Annuellement : le 1er janvier
• Décharge de responsabilité de GymCan	Annuellement : le 1er janvier
• Formulaire de contact en cas d'urgence	Annuellement : le 1er janvier
• Photo de passeport	Lors du renouvellement du passeport
• Vérification du casier judiciaire	Tous les 3 ans, après avoir effectué une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables (VAPV)
• Vérification de l'identité avec Mobility	Exigence unique
• No du PNCE et certification	Mettre à jour lorsqu'une nouvelle certification est obtenue

4.2 SPORT INTÉGRITÉ CANADA

4.2.1 PROGRAMME CANADIEN DE SPORT SÉCURITAIRE (PCSS)



Informations sur le PCSS : https://sportintegrity.ca/canadian-safe-sport-program
CSSP Invitation
Lien vers la formation : https://education.sportintegrity.ca/
Durée estimée : 35 minutes
Renouvellement : exigence unique
À téléverser dans oneBADGE: formulaire de consentement du participant signé

1. Connectez-vous à votre compte d'Intégrité du sport Canada ou créez-en un.
    - Utilisez le code d'invitation au PCSS de GymCan : GYM333.
2. Suivez la formation en ligne du PCSS et remplissez le formulaire de consentement du participant.
3. Téléchargez votre formulaire de consentement signé.
4. **Téléversez le formulaire dans oneBADGE. (Utilisateurs d'appareils mobiles : évitez Safari.)**

4.2.2 FORMATION ANNUELLE SUR L'ANTIDOPAGE

Informations : https://sportintegrity.ca/anti-doping
Lien vers la formation : https://education.sportintegrity.ca/
Durée estimée : 45 minutes pour la formation complète; 20 minutes pour la révision
Renouvellement : 1er janvier – la formation doit être suivie chaque année
À téléverser dans oneBADGE : certificat d'achèvement

1. Suivez la formation sur l'antidopage d'Intégrité du sport Canada.
2. Terminez tous les modules ainsi que l'évaluation finale.
3. Enregistrez votre certificat d'achèvement.
4. **Téléversez le certificat dans oneBADGE.**

4.2.3 POUR LES ATHLÈTES QUI NE SONT PAS MEMBRES DU BASSIN NATIONAL D'ATHLÈTES (BNA)

- Les athlètes qui **ne sont pas membres du Bassin national d'athlètes (BNA)** ne verront pas la formation sur l'antidopage automatiquement assignée dans leur tableau de bord d'apprentissage d'Intégrité du sport Canada. Ces athlètes doivent suivre la version non suivie de la formation en utilisant le lien ci-dessous.

Lien vers la formation : https://sportintegrity.ca/anti-doping-untracked
Durée estimée : 45 minutes
Renouvellement : 1er janvier – la formation doit être suivie chaque année
À téléverser dans oneBADGE : certificat d'achèvement

1. Connectez-vous en utilisant le même compte que celui créé pour le PCSS.
2. Suivez la formation sur l'antidopage d'Intégrité du sport Canada – version non suivie.
3. Terminez tous les modules ainsi que l'évaluation finale.
4. Enregistrez votre certificat d'achèvement.
5. **Téléversez le certificat dans oneBADGE.**

4.3 ASSOCIATION CANADIENNE DES ENTRAÎNEURS (ACE)

4.3.1 FORMATION SUR LE SPORT SÉCURITAIRE

Informations : https://coach.ca/sport-safety/safe-sport-training
*Lien vers la formation (dans **Le Casier**) :* https://thelocker.coach.ca/
Durée estimée : 90 minutes
Renouvellement : tous les 5 ans
À téléverser dans oneBADGE : relevé du PNCE

4.3.2 PRENDRE UNE TÊTE D'AVANCE EN SPORT

Informations : https://coach.ca/module/nccp-making-head-way-sport
*Lien vers la formation (dans **Le Casier**) :* https://thelocker.coach.ca/
Durée estimée : 60 à 90 minutes
Renouvellement : tous les 5 ans
À téléverser dans oneBADGE : relevé du PNCE

4.3.3 PREUVE DES FORMATIONS

Une fois que vous avez terminé le ou les cours de l'ACE requis pour votre rôle :

1. Connectez-vous au Casier.
2. Allez dans Profil → Certification**.**
3. Téléchargez votre relevé du PNCE.
4. Vérifiez que votre nom et votre numéro du PNCE sont visibles.
5. **Téléversez votre relevé dans oneBADGE.**

4.4 RESPECT DANS LE SPORT

Informations : https://www.respectgroupinc.com/respect-in-sport/
Lien vers la formation : https://gymnasticscanada.respectgroupinc.com/koala_final/
Durée estimée : 150 à 180 minutes
Renouvellement : Tous les 5 ans
Document à téléverser dans oneBADGE : Certificat de réussite

1. Créez un compte ou connectez-vous à la plateforme Respect dans le sport.
2. Suivez la formation Respect et sport pour les leaders d'activité.
   - Les juges peuvent plutôt suivre la formation Respect dans le sport pour les officiels.
3. Téléchargez votre certificat de réussite.
4. **Téléversez votre certificat de réussite dans oneBADGE.**
   - La certification est valide pendant cinq ans.

4.5 EXIGENCES DE VÉRIFICATION

4.5.1 VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS EN VUE D'UN TRAVAIL AUPRÈS DE PERSONNES VULNÉRABLES (VAPV)

Renouvellement : Exigence unique
Document à téléverser dans oneBADGE : VAPV dûment remplie

- Obtenez une VAPV auprès de votre service de police local (en ligne ou en personne, selon les options offertes).
  - Si le service de police exige une lettre de l'organisation, demandez-en une à GymCan.

- Votre VAPV doit être effectuée pour GymCan, un OPTS ou un club de gymnastique. Une VAPV effectuée pour une autre organisation ne peut pas être acceptée.
- Les frais varient selon l'endroit et sont à la charge du membre de l'équipe nationale.

4.5.2 VÉRIFICATION DU CASIER JUDICIAIRE

Renouvellement : Tous les 3 ans
Document à téléverser dans oneBADGE : Vérification du casier judiciaire dûment remplie

- Une fois que vous avez obtenu une VAPV, vous devrez soumettre une vérification du casier judiciaire tous les trois ans. Celle-ci peut être effectuée directement dans oneBADGE.
- Si votre rôle exige qu'une vérification du casier judiciaire soit effectuée directement dans oneBADGE, des frais de traitement peuvent s'appliquer. Les frais applicables seront affichés dans votre compte oneBADGE avant que vous effectuiez la vérification.
- Si vous avez récemment effectué une vérification du casier judiciaire et pensez qu'elle pourrait toujours être valide, communiquez avec GymCan avant de payer ou d'effectuer une nouvelle vérification.

4.6 FORMULAIRES ET DOCUMENTS DE GYMCAN

4.6.1 ENTENTE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Renouvellement : 1er janvier – doit être remplie chaque année
Document à téléverser dans oneBADGE : GymCan téléversera l'entente contresignée en votre nom.

- Sélectionnez l'entente correspondant à votre rôle et remplissez tous les champs et toutes les signatures requis. Une fois l'entente contresignée, GymCan téléversera le document dûment rempli dans oneBADGE en votre nom.
  - Athlète (breveté.e)
  - Athlète (non breveté.e)
  - Entraîneur.e
  - Juge

4.7 NUMÉRO DE LICENCE WORLD GYMNASTICS

Ce dont vous avez besoin : Votre numéro de licence World Gymnastics
Mise à jour dans oneBADGE : Inscrivez votre numéro de licence dans le champ prévu à cet effet.

4.7.1 ATHLÈTES

Renouvellement : Tous les 2 ans – la date d'expiration est déterminée par World Gymnastics
Informations à ajouter dans oneBADGE : Numéro de licence World Gymnastics et date d'expiration

- Vérifiez le statut de votre licence sur le site Web de World Gymnastics. Si votre nom n'y figure pas, vous devrez faire revalider votre licence avant votre prochain événement. Communiquez avec votre coordonnateur ou coordonnatrice de la haute performance.

4.7.2 ENTRAÎNEUR.E

Renouvellement : Tous les 4 ans – la date d'expiration est déterminée par World Gymnastics
Informations à ajouter dans oneBADGE : Numéro de licence World Gymnastics et date d'expiration

- Vérifiez la validité de votre licence sur le site Web de World Gymnastics. Si votre nom n'y figure pas, vous devrez faire revalider votre licence avant votre prochaine affectation de World Gymnastics. Communiquez avec votre coordonnateur ou coordonnatrice de la haute performance.

4.7.3 JUGES

Renouvellement : Exigence unique
Information à ajouter dans oneBADGE : Numéro de licence World Gymnastics

- Vérifiez le statut de votre licence sur le site Web de World Gymnastics. Si votre nom n'y figure pas, vous devrez faire revalider votre licence. Communiquez avec votre coordonnateur ou coordonnatrice de la haute performance.

5 FOIRE AUX QUESTIONS

5.1 ACCÈS À ONEBADGE ET SOUTIE

- **Je me suis connecté.e à oneBADGE, mais je ne vois aucune tâche. Que dois-je faire?**
  Vérifiez que votre profil est complet, y compris les renseignements requis et votre photo. Une fois votre profil complété, les tâches associées à votre rôle devraient apparaître sous « Mes tâches ».
- **J'ai reçu une notification « Client Action Required ». Que dois-je faire?**
  Consultez la section « Notifications » de votre tableau de bord oneBADGE pour connaître les instructions et les mesures que vous devez prendre.
- **Puis-je utiliser oneBADGE en français?**
  Oui. Utilisez l'icône de langue sur le site de oneBADGE pour passer d'une langue disponible à l'autre.
- **J'ai besoin d'aide technique avec oneBADGE. Avec qui dois-je communiquer?**
  Communiquez avec l'équipe de soutien de oneBADGE :
  - ***Courriel :*** gymcanada@onebadgesport.com
  - ***Téléphone :*** 1-833-998-1277

- Pour toute question concernant les exigences de GymCan ou les exigences qui s'appliquent à votre rôle, communiquez avec votre coordonnateur ou coordonnatrice de la haute performance ou votre directeur ou directrice de programme.

5.2 VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS EN VUE D'UN TRAVAIL AUPRÈS DE PERSONNES VULNÉRABLES (VAPV)

- **Puis-je utiliser une VAPV effectuée pour une autre organisation?**
  Non. GymCan peut uniquement accepter une VAPV effectuée pour GymCan, un club de gymnastique ou une fédération provinciale ou territoriale de gymnastique.
- **Dois-je obtenir une nouvelle VAPV tous les trois ans?**
  Non. La VAPV est une exigence unique. La vérification régulière du casier judiciaire doit toutefois être renouvelée séparément tous les trois ans.
- **Combien de temps faut-il pour obtenir une VAPV?**
  Les délais varient selon le service de police et peuvent aller de quelques heures à plusieurs semaines.
- **Que dois-je faire si mon service de police exige une lettre ou refuse de traiter ma demande de VAPV?**
  Communiquez avec GymCan pour obtenir de l'aide.

5.3 SPORT SÉCURITAIRE ET CERTIFICATION

- **Mon athlète a moins de 14 ans. Que devons-nous faire?**
  Un parent ou tuteur doit créer le compte et suivre les formations requises avec l'athlète.
- **Pourquoi y a-t-il deux codes de conduite?**
  L'un concerne les exigences nationales du Programme canadien de sport sécuritaire (PCSS), tandis que le Code de conduite de GymCan porte sur les attentes propres à GymCan.
- **Comment puis-je trouver mon numéro du PNCE?**
  Connectez-vous au Casier de l'Association canadienne des entraîneurs. Votre numéro du PNCE est associé à votre profil dans le Casier. Si vous n'avez pas de compte, vous devrez en créer un. Pour obtenir de l'aide concernant votre compte ou votre numéro du PNCE, communiquez avec l'Association canadienne des entraîneurs à coach@coach.ca.

5.4 RESPECT DANS LE SPORT

- **Puis-je transférer un certificat existant?**
  Oui, s'il s'agit d'un certificat Respect dans le sport admissible obtenu au cours des cinq dernières années.
- **Pourquoi la certification expire-t-elle après cinq ans?**
  Le contenu de la formation est mis à jour périodiquement afin de refléter les normes actuelles en matière de sport sécuritaire. Le renouvellement permet de s'assurer que la formation demeure à jour.

6 HISTORIQUE DU DOCUMENT

Versions	Dates	Changement(s)
Finale 1.0	Mai 2025	Document initial
Finale 2.0	25 août 2026	Révision